

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### Qu'est-ce que la participation publique?

« La participation publique, c'est l'engagement des individus dans des dispositifs formels régis par des règles clairement établies et ayant pour but l'atteinte d'un objectif formulé explicitement. Ces dispositifs peuvent être des structures ou des processus, permanents ou ponctuels. Ils peuvent être initiés par des institutions publiques, qu'elles soient fédérales, provinciales, régionales ou municipales, ou par des organismes privés, des entreprises ou des organisations sans but lucratif. » (INM : <https://inm.qc.ca/participation-citoyenne/> )

### Qu'est-ce qu'un panel citoyen?

Un panel citoyen (aussi appelé jury citoyen) est un dispositif de participation semblable à une loterie citoyenne. Il est formé de 15 à 20 personnes parmi celles qui ont reçu une invitation à s'inscrire et qui se sont portées volontaires pour participer. Le groupe, même s'il est trop petit pour être parfaitement représentatif, est une sorte de reflet de la société. Le panel citoyen bénéficie d'une information vulgarisée et du témoignage d'une sélection de spécialistes pour alimenter sa réflexion en vue de produire un avis éclairé.

### Suis-je obligé de participer à cet exercice?

Non. La participation est volontaire et il n'est pas obligatoire de répondre à l'invitation.

### Puis-je transférer l'invitation à m'inscrire à une autre personne?

Vous devez avoir répondu au sondage ou au questionnaire associé à la démarche pour remplir votre candidature. Vous pouvez le faire d'une des trois manières suivantes:

1. Avoir reçu une invitation à poser votre candidature à la fin du sondage en ligne de la firme BIP Recherche.
2. Avoir reçu une invitation à poser votre candidature à la fin du sondage téléphonique de la firme *BIP Recherche*.
3. Avoir reçu une invitation à poser votre candidature à la fin du questionnaire en ligne disponible sur le site de l'Office. Ce lien peut être partagé avec votre entourage.

## **Pourquoi dois-je répondre à des questions personnelles pour poser ma candidature?**

La composition finale du panel réunira des personnes résidant à Longueuil. En plus du lieu de résidence, la composition finale du panel tiendra compte d'autres critères, notamment le genre, l'âge et les marqueurs de diversité, dans la mesure où l'échantillon constitué de volontaires le permet.

Pour permettre de composer un panel qui est le plus représentatif de la population et de ses caractéristiques, il est donc important d'obtenir certaines informations. Ces informations ne serviront que pour atteindre la meilleure représentativité possible.

## **À quel moment serai-je informé(e) si ma candidature est retenue?**

Les personnes dont la candidature est retenue pour participer au panel seront contactées au plus tard le 15 octobre 2025, c'est-à-dire 3 semaines avant le début des activités. Si vous n'avez pas reçu de nouvelles après cette date, c'est que votre candidature n'a pas été retenue.

## **Je ne connais pas bien le sujet de la mobilité durable et sécuritaire. Devrais-je participer quand même?**

Oui. Vous avez seulement besoin d'être citoyenne ou citoyen de Longueuil pour participer. L'équipe de l'Office vous fournira un document d'information et vous fera rencontrer des spécialistes du sujet. Vous en retirerez un double bénéfice : celui de participer à la vie collective de manière enrichissante, et celui de mieux comprendre le dossier de la mobilité durable et sécuritaire.

## **Serais-je payé pour participer au panel citoyen?**

Oui. L'Office versera à toutes les personnes qui auront complété le processus un montant fixe de 350\$. Le temps à consacrer au panel est estimé à 25 heures, sur une période de moins de 4 semaines.

Pour les rencontres en personne, l'Office remboursera vos titres de transport collectif ou frais de stationnement, sur présentation d'un reçu.

Lors des séances de travail en présentiel, l'Office offrira les repas et breuvages correspondants aux moments de la journée où vous serez réunis.

Le calendrier des rencontres est le suivant :

- **Rencontre Zoom:** Le mercredi 5 ou le jeudi 6 novembre de 18 h 30 à 19 h 30 (à distance)
- **Rencontres avec des spécialistes:** Les mercredi 19 et jeudi 20 novembre de 18 h à 21 h (en personne)
- **Visite terrain :** Le samedi 22 novembre de 10 h à 12 h 30 (en personne)
- **Rencontres de délibération et de production de l'avis citoyen:** Les samedi 29 et dimanche 30 novembre de 9 h à 16 h 30 (en personne)

Les personnes qui abandonnent en cours de route ne recevront aucun montant d'argent. Aucune avance de fonds n'est possible. Le montant sera versé dans un délai maximum de 1 mois après la fin des travaux, qui se vérifie par la réception par l'Office du questionnaire d'évaluation final rempli par chaque personne membre du panel.

### **Je n'ai pas le temps de me préparer. Devrais-je m'abstenir de m'inscrire?**

Non. Nous ne demandons pas aux personnes participantes de consacrer beaucoup de temps à leur préparation. Nous vous demandons de lire attentivement un document d'information qui vous sera acheminé et d'assister aux activités prévues au calendrier, en plus de remplir un questionnaire d'évaluation.

### **Je n'ai jamais participé à un panel citoyen. Est-ce pour moi?**

Oui. Une équipe d'animation de l'Office vous accompagnera durant tout le processus, et utilisera des méthodes d'animation spécialement conçues pour des citoyennes et citoyens et pour rendre votre participation agréable, productive et constructive.

### **Je n'aime pas m'exprimer en public. Est-ce pour moi?**

Oui. L'équipe d'animation vous donnera toujours des options pour vous exprimer autrement (par écrit ou en petit groupe) pour s'assurer que tout le monde soit à l'aise.

### **Que se passera-t-il si les personnes membres du panel citoyen ne sont pas d'accord sur l'avis à formuler aux élu(e)s?**

Tous les points de vue seront explorés avec l'équipe d'animation. Les points de consensus et de divergence seront identifiés. Des activités d'échanges seront animées pour tenter de trouver des éléments qui rallient le plus grand nombre. Cela dit, personne ne sera forcé d'adhérer à des opinions contre son gré, et aucun membre du panel ne sera obligé de signer l'avis final s'il n'est pas à l'aise avec son contenu.

**Pourquoi dois-je envoyer ma fiche de candidature à *BIP Recherche*?**

L'Office est une instance impartiale et indépendante mandatée par la Ville de Longueuil pour lui fournir des recommandations sur une variété de sujets. L'Office a confié à la firme *BIP Recherche* le recrutement d'un bassin de candidatures à partir duquel sera constitué le panel.

**Que feront les élu(e)s de Longueuil de l'avis citoyen?**

L'Office rendra public l'avis. L'Office s'assurera également d'acheminer l'avis citoyen aux élu(e)s de Longueuil. Son contenu servira à éclairer les élu(e)s dans leur prise de décision entourant le sujet.

**Pourquoi demandez-vous un texte de motivation?**

Le texte sert uniquement à confirmer que vous avez bien compris le mandat confié au panel citoyen. En aucun cas ce texte ne servira à juger de vos connaissances sur le sujet.

**Est-ce que j'ai besoin d'un ordinateur ou d'un appareil électronique pour participer?**

Non, il n'est pas obligatoire de posséder un ordinateur. Les membres du panel pourront recevoir la documentation par la poste. L'important est d'avoir un numéro de téléphone afin d'être joignable et de participer aux rencontres qui sont prévues par téléphone. Les autres rencontres sont en présentiel. Aucun matériel n'est requis pour y participer.

**J'ai des questions sur le panel. Qui puis-je contacter?**

Veillez envoyer vos questions à Élise Naud, à l'adresse courriel : [elise.naud@oppl.quebec](mailto:elise.naud@oppl.quebec). Vous pouvez aussi la contacter directement au numéro de téléphone suivant pour de plus amples informations : 438-863-4350.